

### Dématérialisation des corrections : un nivellement par le bas !

À partir de la session 2026, les épreuves écrites du bac professionnel basculent sur la plateforme Santorin pour une correction entièrement dématérialisée. Une décision imposée sans concertation, alors que le système montre déjà ses limites dans les autres voies : bugs bloquants, retards dus aux copies mal scannées, impossibilité de comparer les copies, isolement des correcteurs et correctrices, fatigabilité accrue, réattributions aléatoires...

Pour la voie pro, cette dématérialisation risque d'être encore plus pénalisante. La forte présence d'élèves en difficulté ou en situation de handicap rend les copies parfois peu lisibles, le passage au scan aggrave cette perte de lisibilité, au détriment des candidats. Les épreuves comportant schémas, plans ou supports techniques sont, elles aussi, mal adaptées au format numérique, sans garantie de respect des adaptations d'examen.

**La CGT-EP** dénonce cette décision qui va dégrader les conditions de travail et affaiblir la qualité de l'évaluation, remettant en cause l'équité de traitement et à la fin, le taux de réussite aux épreuves terminales.

**Nous réaffirmons notre exigence** : maintien des corrections en centre, en collectif de travail avec harmonisation. Une organisation qui fonctionnait et qu'il n'y avait aucune raison de sacrifier. Encore une fois, le Ministère cherche à faire des économies au détriment des élèves et des conditions de travail.

[lp@cgt-ep.org](mailto:lp@cgt-ep.org)

## FAQ-LP

Fanny (Académie d'Aix-Marseille)

### **Quelles sont les conditions de réception des copies ?**

**La CGT-EP** : Les paquets numériques de copies sont envoyés le premier jour. Le correcteur ou la correctrice n'a souvent que la première demi-journée (après-midi) voire la deuxième (le lendemain matin) pour accuser réception des lots. Il faut rapidement parcourir les copies pour observer s'il y a des problèmes dans la façon dont elles sont scannées. Il faut le signaler sur la plateforme, la procédure peut être parfois difficile à trouver dans les onglets. La pression mentale est forte car il faut être présent devant son ordinateur dans ce délai imposé et lire les lots d'affilée. De plus, le cas échéant, les copies signalées sont scannées de nouveau mais arrivent plus tard, ce qui fait perdre du temps dans la correction, il faut revenir sur le lot.

**La CGT-EP** considère qu'un lot de copie qui se tient physiquement dans les mains ne soumet pas le correcteur ou la correctrice à ce type de pression qui doit être évité, surtout à ce stade de l'année où l'épuisement peut se faire ressentir.



[cgt-ep.syndicatcgt.fr](http://cgt-ep.syndicatcgt.fr)

Nathalie (Académie d'Amiens)

**Combien de demi-journées puis-je poser pour corriger les copies dématérialisées du bac professionnel ?**

**La CGT-EP :** Aucune, Nathalie. L'Éducation nationale ne prévoit aucun jour banalisé pour la correction des copies du bac professionnel via Santorin, qui s'ajoute donc aux cours, aux suivis de PFMP et aux 3e prépa-métiers. Seules deux obligations entraînent une décharge de cours :

- La journée de visioconférences (attendus, prise en main, débriefing).
- La demi-journée d'harmonisation.

Rien n'est prévu pour permettre la correction. Les collègues doivent donc corriger les copies tout en assurant leurs cours, leurs préparations et leurs suivis, notamment ceux qui n'ont pas de Terminales et conservent leur service complet.

Sophie (Académie de Normandie)

**Avec la correction dématérialisée, on utilise notre matériel, notre connexion, notre électricité. Une prise en charge pour tous ces frais supplémentaires est-elle prévue ?**

**La CGT-EP :** Aucune, Sophie. La dématérialisation impose aux enseignants des coûts qui n'existaient pas en centre de correction (électricité, usure du matériel personnel, connexion internet, chauffage ou climatisation selon la saison, éclairage, et même l'aménagement d'un espace de travail adapté). Rien n'est prévu pour compenser ces dépenses, alors même que le Ministère réalise des économies substantielles en supprimant les centres de correction. C'est un transfert de charges déguisé, au détriment des personnels.

Sonia (Académie de Poitiers)

**La fatigue visuelle devient énorme. On passe des heures devant l'ordinateur. Le Ministère prévoit quelque chose pour ça ?**

**La CGT-EP :** Rien, Sonia. La correction via Santorin impose des sessions prolongées devant écran, souvent plusieurs heures d'affilée avec des copies parfois peu lisibles, des scans de mauvaise qualité et une interface qui fatigue encore plus les yeux. Aucune mesure n'est prévue pour limiter la fatigue oculaire, le Ministère transfère la charge de travail et la charge physique.

**La CGT-EP** exige la fin des corrections via Santorin afin de garantir des conditions de travail qui préservent la santé des personnels.

Mohamed (Académie de Bordeaux)

**Comment le Ministère garantit-il la sécurité et la fiabilité de l'identité des correcteurs avec Santorin ?**

**La CGT-EP :** La correction dématérialisée via Santorin affaiblit fortement les garanties de sécurité qui existaient lorsque les correcteurs étaient convoqués physiquement et la correction se faisait dans un cadre collectif. Aujourd'hui, plus aucune vérification réelle n'est possible, rien n'empêche qu'une autre personne corrige, que les copies soient externalisées ou même soumises à une IA.

**QUESTIONS ?**  
**REPONSES**  
**Ip@cgt-ep.org**

[cgt-ep.syndicatcgt.fr](http://cgt-ep.syndicatcgt.fr)

[Ip@cgt-ep.org](mailto:Ip@cgt-ep.org)

**CGT Enseignement Privé** 263 rue de Paris  
Case 544 - 93515 Montreuil Cedex

